

progrès technologiques réalisés dans la conception des camions et la construction d'un réseau routier plus étendu et de meilleure qualité. Les avantages offerts par le camionnage sont notamment la souplesse d'exploitation; la possibilité de choisir le camion et la remorque convenant le mieux à la taille de l'envoi, permettant ainsi de réduire la manutention dans le transport des petits chargements; la livraison porte-à-porte; une réduction des activités d'entreposage et de manutention; et des frais d'emballage moins élevés. Les progrès de la technologie dans la conception de l'équipement des véhicules à moteur ont favorisé l'accroissement de l'efficacité d'exploitation. Des améliorations techniques aux camions leur permettent aujourd'hui de transporter des chargements plus lourds sur de plus grandes distances. À ces développements est venue s'ajouter une utilisation plus fréquente du moteur diesel. Ces moteurs permettent des économies au niveau de la consommation de carburant, ils augmentent le rayon d'action et réduisent la fréquence des réparations importantes et des révisions du véhicule.

Camionnage pour compte d'autrui. L'industrie du camionnage pour compte d'autrui comprend toutes les entreprises qui transportent des marchandises par la route contre rémunération. Des statistiques sommaires sur l'industrie du camionnage pour compte d'autrui pour la période 1984-1986, selon la province ou le territoire où sont situés les établissements recensés, sont présentées au tableau 13.15.

En 1986, l'industrie canadienne du camionnage pour compte d'autrui a enregistré des recettes d'exploitation brutes de 8,6 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 5,1 % par rapport aux recettes totales de 8,2 milliards de dollars réalisées en 1985, et de 21,3 % comparativement au total de 7,1 milliards de dollars de 1984. Les dépenses d'exploitation, elles, étaient en 1986 en hausse de 4,6 % par rapport à celles de 1985 et de 21,1 % lorsqu'on les compare à celles de 1984. D'autre part, le nombre de véhicules exploités a augmenté par rapport à la période 1984-1986. En 1986, l'industrie du camionnage pour compte d'autrui possédait un parc total de 158 573 camions, ce qui représente une hausse de moins de 1 % par rapport à 1985 et de 9,5 % comparativement à 1984. C'est en Ontario que l'on comptait le plus grand nombre de ces véhicules, et le Québec présentait le deuxième plus haut total. Le Yukon se classait au dernier rang à cet égard.

Des données sur les principales marchandises transportées par les entreprises de camionnage pour compte d'autrui au Canada durant la période 1984-1986, selon le nombre de tonnes transportées, sont présentées en ordre décroissant au

tableau 13.14. En 1986, c'est le transport du sable, du gravier et de la pierre concassée qui venait au premier rang, montrant une augmentation de 47,8 % par rapport à 1985.

Camionnage pour compte propre. Les transporteurs privés sont les propriétaires et exploitants de véhicules à moteur qui transportent leurs propres marchandises. Le tableau 13.16 présente des statistiques sommaires sur cette activité pour la période 1984-1986, selon le groupe de branches d'activité. Dans l'ensemble des branches d'activité, c'est celle de la fabrication qui avait, en 1986, les dépenses d'exploitation les plus élevées par rapport à ce type de camionnage; de plus, ce secteur employait le plus grand nombre de chauffeurs et versait le salaire annuel moyen le plus élevé, lequel était supérieur à la moyenne de l'industrie.

Des données sur les principales marchandises transportées dans des camions servant au transport pour compte propre au Canada au cours de la période 1984-1986, selon le nombre de tonnes transportées, sont présentées en ordre décroissant au tableau 13.17. En 1986, c'est le transport des produits du pétrole et du charbon qui venait au premier rang, suivi de la catégorie des autres produits alimentaires; au troisième rang, on retrouvait le sable, le gravier et la pierre concassée, tandis que les boissons non alcoolisées et les produits laitiers occupaient les quatrième et cinquième rangs respectivement.

Des statistiques comparatives sommaires entre les parcs de véhicules des transporteurs routiers de marchandises et ceux du secteur du camionnage pour compte propre, pour l'année 1986, sont présentées au tableau 13.18. Le nombre de camions recensés en Ontario s'élevait à 39 197 tandis qu'on en comptait 23 955 au Québec, qui occupait le second rang à ce chapitre. C'est en Saskatchewan que l'on observait le rapport le plus élevé entre le nombre de camions servant au transport pour compte propre et le nombre de camions servant au transport pour compte d'autrui, soit 10,1 : 1, suivie de l'Île-du-Prince-Édouard qui avait un ratio de 8,5 : 1.

13.5 Transport par voie d'eau

Vers la fin du XIX^e siècle, des négociations ont été entreprises entre le Canada et les États-Unis dans le but d'établir un mode de coopération pour le développement des canaux du Saint-Laurent. Cette voie d'eau semblait être la route la plus économique pour effectuer le transport des marchandises à destination et au départ du cœur de la principale région industrielle de l'Amérique du Nord. Vers 1900, la profondeur minimum des canaux du Saint-Laurent était passée de 9 à 14 pieds,